

SECURISER LE CIRCUIT DU MEDICAMENT EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

Public concerné : Directeur d'établissement - Médecin coordonnateur (gériatre, médecin généraliste) – Cadre de Santé – IDEC - IDE - AS – Auxiliaire de puériculture – IDE Puéricultrice - Préparateur en Officine et en Pharmacie hospitalière

Durée : 2 jours

Objectifs :

- Définir le circuit du médicament dans sa totalité : processus et sous processus
- Clarifier la réglementation du circuit du médicament et les rôles de chacun en établissement médico-social
- Sécuriser le circuit des médicaments en engageant une démarche qualité: hygiène, sécurité et traçabilité
- Renforcer l'éducation thérapeutique des équipes et des patients pour diminuer la iatrogénie médicamenteuse évitable

Programme :

Le circuit du médicament :

- Définition
- Organisation générale du circuit du médicament en établissement :
 - o Etude détaillée de chaque processus :
 - Prescription - dispensation - administration - suivi du résident - pharmacovigilance...
 - o Etude détaillée de chaque sous processus :
 - Stockage, préparation des doses à administrer ...
- Sécuriser le circuit à chaque étape
- Traçabilité du circuit

La réglementation du circuit du médicament en établissement médico-social :

- Législation - Principaux textes de lois : loi HPST, CSP, CASF...
- o Concernant l'établissement
 - o Concernant les différents acteurs

La démarche qualité concernant le circuit du médicament en établissement :

- Définition et enjeux
- Notions de qualité et bonnes pratiques : Recommandations actuelles
- Une démarche qualité personnalisée :
 - o Etat des lieux du circuit du médicament dans votre établissement
 - o Repérage des dysfonctionnements et risques d'erreurs associés
 - o Engagement dans une démarche qualité : (roue de Deming)
 - o Les bonnes pratiques

L'Education thérapeutique :

- Définition
- Education des équipes et des patients
- Lutte contre la iatrogénie médicamenteuse évitable
- Effets indésirables - Erreurs médicamenteuses ("REMEDI" ...)

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques (documents législatifs, administratifs et médicaux ; divers conditionnements, appareillages, outils de mesures et d'analyses)
- Echanges d'expériences entre les participants
- Elaboration d'un outil personnalisé type « bonnes pratiques »
- Evaluations des acquis tout au long de la formation (jeux, tests : QCM...)